

ASSOCIATION DES  
EXPERTS COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES

**aecC**91  
ESSONNE



Créée au début des années 1970, AEC91 réunit aujourd'hui près de 100 cabinets d'expertise comptable et 1500 collaborateurs qui accompagnent au quotidien 60 000 entreprises en Essonne. La formation occupe une place essentielle dans la vie de l'association.

# NOTRE ASSOCIATION

AECC91 a été créée il y a plus de 50 ans pour fédérer l'ensemble des cabinets exerçant en Essonne et sortir de l'isolement de la pratique professionnelle les petits et moyens cabinets dans lesquels les experts-comptables exercent leurs activités.

Notre structure dynamique fonctionne avec un conseil de gestion de douze membres, tous impliqués dans différentes commissions : Formation, Convivialité, Juridique... et apporte de véritables services aux professionnels.

L'association regroupe près d'une centaine de cabinets adhérents employant sur le département plus de 1500 salariés. Un véritable réseau de professionnels à l'écoute et aux services des entrepreneurs des PME et TPE implantés dans toute l'Essonne.

L'objectif d'AECC91 reste la représentation locale de la profession auprès des structures publiques. Elle entretient notamment depuis de nombreuses années des relations privilégiées avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, la Chambre des Métiers, France Active 77 /91, Initiative Essonne, les communautés d'Agglomération. Les experts-comptables interviennent régulièrement bénévolement plus de 1000 heures par an dans ces institutions pour apporter leurs connaissances et leur savoir-faire aux services des entreprises du Département.

C'est dans cet esprit associatif que les experts-comptables mettent en avant la solidarité professionnelle et font en sorte que la profession puisse agir avec la plus grande rigueur et le plus grand sérieux auprès de ses clients. Notre site internet permet de faire connaître à l'ensemble des décideurs économiques du département l'ensemble des garanties et des services offerts par les experts-comptables. L'expert-comptable est le conseil permanent du chef d'entreprise qui apporte une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise.

Les porteurs de projets et les chefs d'entreprise peuvent trouver un expert-comptable proche de chez eux sur notre site <http://www.aecc91.fr>



# LA FORMATION

*Activité prépondérante de l'Association pour les cabinets, la commission Formation permet la promotion des collaborateurs et l'actualisation permanente des connaissances des experts-comptables et commissaires aux comptes pour servir au mieux nos clients.*

**LE PLUS COURT CHEMIN VERS LA COMPETENCE**

## UNE OFFRE DE FORMATION DEDIEE A NOS ADHERENTS

**L'AECCg1 est certifiée Qualiopi depuis 2021.**

Une norme qui garantit la qualité des processus mis en œuvre dans la réalisation des prestations concourant au développement des compétences professionnelles.

**Qualiopi**  
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : **ACTIONS DE FORMATION**



Certificat n° FRCM21395  
Période de validité : 22/09/2021 - 21/09/2024  
Numéro de déclaration d'activité : 11910322991



### AECC91

(Association des Experts Comptables & Commissaires aux Comptes de l'Essonne ASS)

Sièges sociaux :  
AECC 91 ASS - 40929867600035  
3 Avenue du Général de Gaulle - Lisses, 91021 Evry Cedex

Site :  
AECC 91 - 3 Avenue du Général de Gaulle - Lisses, 91021 Evry Cedex

La Commission de Certification de CertUp déclare que l'organisme susmentionné a été audité avec succès.

L'organisme répond aux exigences du **Référentiel national** telles que spécifiées en bas de page.

La certification porte sur la catégorie d'actions suivante :  
actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°)

Pour la Commission de Certification,

Sophie De Vylder  
Manager certification  
24/09/2021

Le Référentiel national découle de l'article L.6316-1 du code du travail. Le programme de certification correspondant se retrouve dans les textes légaux de référence, consultables sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr), et sont relatifs à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Il s'agit des textes suivants, de ceux qui y sont cités et de leurs éventuelles adaptations ultérieures : 1. Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle; 2. Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences; 3. Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail; 4. Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail: <https://travail.senior.gov.fr/dans/les-ressources-documentaires-et-publications-officielles/les-guides-referentiel-national-qualite>

Pour toute information concernant la validité du certificat : CertUp SARL - 34, Quai de la Loire, 75019 Paris - Tél. +33 1 85 64 26 26 - [info@certup.fr](mailto:info@certup.fr)  
Ce certificat reste la propriété de CertUp SARL.

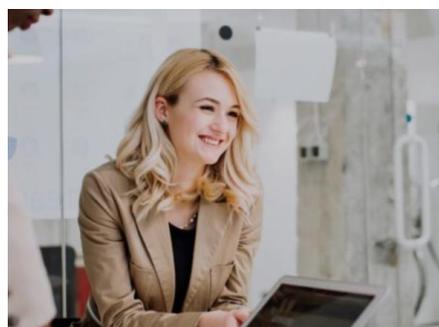
## Des formations de qualité à coûts négociés :

Accessibles aux membres de l'AECC91 et à leurs collaborateurs, l'offre de l'AECC91 regroupe des formations de qualité et négociées auprès d'organismes partenaires de l'AECC91. Les offres facilitent l'accès à la formation et s'adaptent aux projets de développement des compétences ainsi qu'à la formation des collaborateurs de cabinet.



## Une pédagogie innovante :

Les formations proposées se déroulent selon des parcours et des modalités adaptés aux objectifs de développement des compétences lié au profil de l'apprenant et au rythme de l'activité (test de positionnements, modules...)



## Engagement Qualité

### AECC 91 s'engage :

1. A délivrer une formation adaptée aux besoins et compétences des publics formés,
2. A s'assurer régulièrement des connaissances techniques des formateurs et à mesurer la pertinence des méthodes pédagogiques,
3. A s'assurer de l'existence d'un environnement favorable au développement des compétences des bénéficiaires de sa prestation.

## Des formations pour répondre aux obligations légales :

La plupart des formations sélectionnées permettent de répondre aux obligations légales.

Pour accompagner les cabinets et leurs salariés, AECC91 propose une offre de formation en partenariat avec des prestataires spécialisés pour répondre aux besoins des collaborateurs et aux besoins des professionnels des métiers de la comptabilité.

*Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.*

*Pour toutes questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap, nous vous remercions de contacter notre référent : SECRETARIAT DE L'AECC91 - [contact@aecc91.com](mailto:contact@aecc91.com)*

# Les Thématiques de formation 2024

## EXPERTS-COMPTABLES – COMMISSAIRES AUX COMPTES

### ➤ Formations dispensées par notre partenaire :



**SUP EXPERTISE – Institut de formation**

50 rue de Londres  
75008 PARIS  
[www.supexpertise.fr.com](http://www.supexpertise.fr.com)

Institut de formation de l'Ordre des experts-comptables Paris – Ile de France et la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris. Au service des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, SUP EXPERTISE propose une offre de formation riche et variée pour répondre aux besoins de la profession comptable francilienne.

### Formations proposées pour les EC :

1. **Droit des sociétés : Actualisation en droit des sociétés – 1 journée.**
2. **Travailler plus sereinement et améliorer la rentabilité sur les missions – 1 journée.**
3. **Chat GPT : Comment en faire un allié pour votre cabinet ? – 1 journée.**
4. **Facture électronique : Mise en œuvre pratique du projet au sein du cabinet – 1 journée.**
5. **Accompagner la stratégie RSE d'une PME : les étapes clés de la mise en œuvre d'une démarche RSE et d'un reporting extra-financier.**
6. **LOI de FINANCES 2025– 1 journée.**

### Formations proposées pour les CAC :

7. **ACTUEL CAC– 1 journée.**
8. **Evaluer le contrôle interne pour mieux maîtriser le risque d'audit**

### Formation proposée pour les collaborateurs :

9. **L'arrêté des comptes– 1 journée.**

➤ *Formation dispensée par notre partenaire :*



**Direction RH ESSONNE**

1 rue Panhard  
91830 Le Courday-Montceaux  
<https://directionrh.fr>

Direction RH est née de la volonté de proposer une solution innovante pour la gestion des ressources humaines. Leur ambition est d'apporter un service à la fois global et personnalisé. Direction RH propose des formations sur mesure dans tous les domaines de la gestion des RH, la paie, le droit social, l'administration du personnel et les différents aspects de l'accompagnement RH.

*Formation proposée pour les collaborateurs :*

1. **Actualités Sociales – ½ journée – 4 sessions par an.**

➤ *Formation dispensée par notre partenaire :*



Éditeur juridique, le Groupe Revue Fiduciaire accompagne dans leurs missions quotidiennes les professionnels du Chiffre et du Droit. Revue Fiduciaire leur propose différentes solutions pratiques pour se former tout au long de l'année par des sessions de formation annuelles et des modules de e-Learning adaptés.

**GROUPE REVUE FIDUCIAIRE**

100 rue La Fayette  
75010 – Paris  
[www.grouperf.com](http://www.grouperf.com)

*Formation proposée pour les EC :*

1. **Optimisation fiscale de la transmission d'entreprise – 1 journée.**

# Comment s'inscrire ?

Les cabinets peuvent consulter les programmes détaillés des offres présentées sur l'onglet du site internet AECC91 : PLANNING FORMATION.

*Pour s'inscrire :*

Par e-mail : [contact@aecc91.com](mailto:contact@aecc91.com)

A la réception de la demande d'inscription, seront adressés le programme et le dossier individuel d'inscription, et le contrat de formation pour le/les bénéficiaires de la formation choisie. La demande de prise en charge par l'OPCO est à effectuer par le cabinet.

AECC91

Tél : 06 38 38 01 89

Mail : [contact@aecc91.com](mailto:contact@aecc91.com)